



SAINT-AQUILIN

**Mairie
Le bourg
24110 SAINT-AQUILIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 FEVRIER 2012**

Présents : Josiane DURIEUX, Jean-Luc BOMBAUT, Annick DEZON, Philippe MERLET, Christian JEAN, Rémi MARTRECHAS.

Absents : Pascal DEGUILHEM, Céline MEDINA, Morgane de SEISSANT, Jean-Luc PARISOT.

Délibérations

- La ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne est renouvelée pour un montant de 30 000,00 euros sur une durée d'un an maximum,
- Les tarifs de location de la Salle des Fêtes sont revus. A compter du 1er mars 2012, le prix sera pour :
Les habitants de la commune : 130,00 €
Les habitants extérieurs à la commune : 250,00 €
Vaisselle (par personne) : 1,00 €
- Admission en non-valeur d'un titre de recette irrécouvrable concernant une redevance assainissement de 450,00 € établie en 2005 au nom de Madame Marjorie HAWKINS. La somme n'a jamais pu être recouvrée, l'intéressée est repartie aux Etats-Unis et aucun acte de poursuite n'a pu être réalisé hormis l'envoi d'une lettre de rappel.

Divers

Le contrat de maintenance des bâtiments communaux passé avec la SARL Société Neuvicoise d'Electricité sera résilié selon les termes du contrat en fin d'année.